



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 juillet 2020
N°67

**Engagements des investisseurs institutionnels français
pour le financement des entreprises technologiques :
l'initiative se poursuit et permet de qualifier
24 nouveaux fonds présentés au cours
des mois de mai et de juin**

Le 17 juillet 2019, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Cédric O**, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, ont reçu le rapport intitulé « Financer la IV^{ème} révolution industrielle - Lever le verrou du financement des entreprises technologiques » rédigé par Philippe Tibi, président de Pergamon campus et professeur d'économie à l'École polytechnique. Ce rapport dressait le constat d'une insuffisante capacité de financement des entreprises technologiques en France au moment de leur accélération industrielle et commerciale.

Afin de combler cette faille de marché, les investisseurs institutionnels français se sont engagés le 17 septembre 2019, sous l'égide du président de la République, à consacrer plus de 5 milliards d'euros en faveur du financement des entreprises technologiques d'ici le 31 décembre 2022. Début janvier, lors d'une réunion organisée par Bruno Le Maire et Cédric O, les investisseurs ont annoncé mobiliser 1 milliard d'euros supplémentaire pour cette initiative, portant au total leurs **engagements à plus de 6 milliards d'euros**.

Le comité des investisseurs a examiné le 6 juillet dernier les dossiers des fonds présentés au cours des mois de mai et de juin. Il a été demandé aux sociétés de gestion de démontrer la pertinence de leur offre au regard du cahier des charges de l'initiative.

A la suite de ce comité, les 24 fonds suivants ont été sélectionnés par les investisseurs et sont donc qualifiés pour l'initiative :

- Sur le volet « non coté » de l'initiative, les 17 fonds suivants ont répondu aux critères d'éligibilité :
 - « **Andera BioDiscovery 6** »
 - « **Ardian Growth II** »
 - « **BLISCE II** »
 - « **Earlybird Health 2** »
 - « **Eiffel Essentiel** »
 - « **Five Arrows Growth Capital** »
 - « **Gaïa Growth I** »
 - « **Jolt Capital IV** »
 - « **Lauxera Growth I** »
 - « **LBO France Digital Health II** »
 - « **Quadrille Technologies IV** »
 - « **Seventure Health for Life Capital II** »
 - « **Supernova Ambition Industrie** »
 - « **Techlife Capital I** »
 - « **Tikehau T2 Energy Transition Fund** »

- « **Tilt Capital Fund I** »
 - « **Truffle Medeor** »
- Sur le volet « coté » de l'initiative, les sept fonds suivants ont répondu aux critères d'éligibilité :
- « **BNP Paribas AM Next Tech** »
 - « **Echiquier Artificial Intelligence** »
 - « **Edmond de Rothschild Big Data** »
 - « **Financière Arbevel Pluvalca Disruptive Opportunities** »
 - « **Groupama AM World (R)evolutions** »
 - « **Oddo BHF Artificial Intelligence** »
 - « **Ostrum Global New World** »

Ces fonds viennent s'ajouter aux 9 fonds déjà qualifiés en janvier et en mars (communiqués de presse disponible [ici](#) et [ici](#))

Présidé par Philippe Tibi, le comité des investisseurs partenaires continuera de se réunir à intervalle régulier à partir de septembre afin d'examiner l'éligibilité des projets d'investissement portés à l'attention de la gouvernance.

Bruno Le Maire déclare: « *La crise sanitaire et économique que nous traversons révèle plus que jamais l'urgence d'une telle initiative. Elle démontre l'importance des nouvelles technologies dans la lutte contre l'épidémie. Elle accélère considérablement la transition numérique d'un grand nombre d'entreprises, contraintes d'adapter leur mode d'organisation et leur façon de travailler. Elle rappelle que la maîtrise du savoir scientifique est une condition absolue de la souveraineté nationale.* »

Cédric O déclare: « *Face au risque de ralentissement des levées de fonds dans les mois qui viennent, notamment auprès de fonds étrangers, il était crucial de poursuivre l'initiative engagée il y a déjà plusieurs mois par le Gouvernement et les investisseurs institutionnels, pour permettre l'émergence en France de fonds d'investissement d'envergure, capables d'accélérer la croissance d'entreprises innovantes et d'en faire des leaders régionaux ou mondiaux.* »

Cabinet de Bruno Le Maire
01 53 18 41 13
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris

Cabinet de Cédric O
01 53 18 43 10
presse@numerique.gouv.fr